

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11	11

Séance du 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à VINGT heures ZÉRO minute, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HEBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, GARRON Patrice, LACROIX Matthias, MORDELET Pierre.

Absents représentés :

Absents excusés non représentés :

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

16/03/2026

Objet de la délibération

Délibération n°19/2026 : Délibération représentant de la commune auprès de l'École ESCOULEN

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite aux changements intervenus dans le fonctionnement de l'école de tournage sur bois Jean-François Escoulen, et pour la continuité des liens existants entre la structure et la commune, il est nécessaire de désigner un représentant et un suppléant du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'association qui gère l'école.

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame BARTIAUX Claudine et de Monsieur Jacques GARENCE.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

APPROUVE la désignation de Madame BARTIAUX Claudine (titulaire) et Monsieur GARENCE Jacques (suppléant) en tant que représentant de du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'association « ECOLE DE TOURNAGE SUR BOIS JEAN-FRANCOIS ESCOULEN »

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires



Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit  
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET